"Il faut un accès direct généralisé, encadré et évalué" : l'URPS kinés Pays de la Loire défend une évolution "indispensable"

Propos recueillis par Karen Ramsay

© Adobe Stock

Interviews

Conditions d'exercice

Prise en soin des douleurs chroniques, qualité de vie au travail, méthode McKenzie... L'URPS kinés Pays de la Loire organise, le 11 octobre, sa première journée scientifique. Pour Patrick Couny, son président et vice-président de la CPTS du Grand Saumurois, et Charlotte Hadjez, sa trésorière et référente de la journée scientifique, l'objectif est de "mettre en valeur les kinésithérapeutes tout en favorisant la rencontre et les échanges".

Propos recueillis par Karen Ramsay

29 septembre 2025

L'URPS Kinés Pays de la Loire organise sa première journée scientifique le 11 octobre prochain. Quels en seront les points forts ?

L'idée de cette journée a émergé lors de la réalisation de notre "Enquête sur les pratiques des kinésithérapeutes libéraux en Pays de la Loire" dont les résultats ont été publiés en mars 2024. Nous souhaitions les présenter aux kinésithérapeutes ligériens mais aussi proposer un moment fort de rassemblement en présentiel autour de thématiques scientifiques et professionnelles. Une journée pour mettre en valeur les kinésithérapeutes tout en favorisant la rencontre et les échanges.

Au programme, des conférences – prise en soin des douleurs chroniques (enjeu majeur de santé publique) et qualité de vie au travail des kinés libéraux (sujet très attendu, en lien direct avec l'actualité), des ateliers pratiques (présentation d'un logiciel au service des kinésithérapeutes, de la méthode McKenzie, ainsi que des travaux d'étudiants).

Cette journée valorisera ainsi la pluridisciplinarité, l'innovation et la recherche mais aussi les nouvelles générations avec le prix KAPLoire qui récompensera le meilleur poster présenté par des diplômés de 2025. Elle placera les kinés de la région au centre des enjeux de santé.

L'Ordre a commandé une étude sur les risques psychosociaux touchant les kinés dont les résultats complets seront diffusés en novembre. Parmi les principaux stresseurs : la charge de travail, les relations avec les prescripteurs, les relations avec les patients et la souffrance des patients (pour les libéraux), et la charge de travail et le manque de reconnaissance et de soutien (pour les salariés). Lors de votre journée, une table ronde abordera la qualité au travail des kinés libéraux. Vous retrouverez les mêmes constats ?

Nos travaux ont débuté en 2022, avant même l'étude réalisée par l'Ordre national des masseurs-kinésithérapeutes, et les résultats ont été diffusé les résultats lors des 10e Journées francophones de kinésithérapie en 2025. Les constats de l'Ordre rejoignent clairement nos retours terrain de l'enquête : la charge de travail, la pression du quotidien (institutions, patients, manque de temps…), la souffrance des patients et un manque de reconnaissance reviennent fréquemment dans les échanges avec les confrères. Mais également la cohésion et la confiance entre professionnels, ainsi que le plaisir du relationnel avec le patient et de la réalisation des actes de soins.

À lire aussi :

La conférence sera l'occasion de croiser les regards des kinésithérapeutes praticiens, des chercheurs, des ergonomes, et des représentants de l'URPS. L'objectif est de mettre en lumière ces difficultés, mais aussi de partager des solutions concrètes pour améliorer la qualité de vie au travail et soutenir la profession dans un contexte exigeant.

Lors de la Journée mondiale de la kinésithérapie le 8 septembre dernier, l'Ordre a évoqué "la lassitude, parfois la colère, mais aussi la profonde inquiétude qui traversent la profession". Que fait (ou peut faire) l'URPS pour apaiser la situation ?

L'apaisement de la situation ne peut venir, dans un premier temps, que par les pouvoirs publics et par une meilleure considération de la profession. L'URPS Kinés Pays de la Loire n'a pas vocation à se substituer aux syndicats ou à l'Ordre, mais à agir concrètement sur le terrain. Nous travaillons à créer du lien (en organisant des rencontres comme cette journée scientifique), à développer des outils concrets pour simplifier le quotidien (numérique, coordination, travail avec les CPTS), à valoriser le rôle des kinésithérapeutes auprès des institutions et des autres professions de santé ; mais aussi à favoriser la formation continue et la recherche pour donner plus de perspectives aux kinésithérapeutes… Nous voulons montrer que, malgré les difficultés, la profession a une capacité d'innovation et de mobilisation qui peut améliorer les choses.

Un accès direct aux kinés membres de CPTS est actuellement en expérimentation dans 20 départements. Que pensez-vous de ce format expérimental restreint ?

L'accès direct est aujourd'hui ouvert dans toute notre région spécifiquement aux kinésithérapeutes des établissements de santé, des structures d'exercice coordonné (maisons et centres de santé, équipes de soins primaires et spécialisées) et des établissements médico-sociaux (Ehpad, établissements et services sociaux et médico-sociaux).

Mais aussi, à travers l'expérimentation, aux kinésithérapeutes des CPTS de Vendée, dont le département a été choisi unilatéralement par l'ARS Pays de la Loire.

À lire aussi :

L'accès direct est une évolution indispensable pour répondre aux besoins de santé des patients, notamment dans les zones sous-dotées en médecins. Mais limiter l'expérimentation à seulement 20 départements crée une inégalité

territoriale et une frustration chez les kinés qui ne peuvent pas y participer.

Notre position est claire : il faut aller vers un accès direct généralisé, encadré et évalué, au bénéfice de tous les patients et de tous les kinésithérapeutes. Les CPTS constituent un cadre pertinent pour sécuriser et organiser cette pratique. Mais nous plaidons pour une généralisation de l'accès direct sur tout le territoire ligérien afin que l'expérimentation ne reste pas restreinte à un département, ni trop longue (cinq ans), car l'attente est forte sur le terrain.

NOTE
Vous souhaitez vous inscrire à la Journée ? En cas d'indisponibilité à cette date, sachez qu'en vous inscrivant, vous serez informé des prochaines éditions, car l'expérience sera renouvelée.

Articles relatifs

Abonnés

-

2 septembre 2025

-

-

16 juillet 2025

-

Abonnés

-

15 juin 2025

-

RETOUR HAUT DE PAGE

L'orientation du sous-menu est maintenant vertical. L'orientation du sous-menu est maintenant horizontal.